FRC, 75

 14385

COMPTE RENDU

Case FRC 18937

PAR GASTON,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

. . . . . ,

Des dépenses qu'il a faites dans ses missions aux armées de la République, par ordre de la Convention nationale ;

IMPRIMÉ EN EXÉCUTION DU DÉCRET DU 21 NIVÔSE.

RECETTE.

REÇU à la trésorerie, lors de mon départ pour l'armée des Pyrénées-Orientales, au mois de septembre 1793 (vieux style), dix mille livres par mandat du comité de salut public, ci . . . . . 10,000 liv. » s. » d.

Plus, reçu à la trésorerie six mille livres, au mois de septembre même année, ci . . . . . 6,000 » »

16,000 » »

THE NEWBERRY LIBRARY

Report	16,000 liv.	» s.	» d.
Plus, suivant le compte en recette fait à Perpignan avec mes autres collègues Bonnet et Fabre (de l'Hérault), en mission à la même armée, ledit compte se portant à la somme de quinze mille cent soixante-seize livres treize sous quatre deniers; pour ma part, cinq mille cinquante-huit livres dix-sept sous neuf deniers, ci	5,058	17	9
Armée des Alpes.			
Reçu du payeur général de l'armée des Alpes, pendant ma mission auprès de cette armée; savoir, dans le mois germinal, huit mille livres, ci	8,000	»	»
Reçu du même, dans le mois floréal, neuf mille livres, ci . . .	9,000	»	»
Total de la recette, ...	38,058	17	9

DÉPENSE.

Achat d'une voiture à Paris, quatorze cents livres, ci	1,400 liv.	» s.	» d.
Pour le voyage en poste de Paris à Perpignan, avec mon secrétaire Lhuillier, lors de mon départ pour l'armée des Pyrénées-Orientales, deux mille livres, ci	2,000	»	»
	3,400	»	»

Report	5,400 liv.	» s.	» d.
Pour ma part de dépense et frais faits à l'armée des Pyrénées-Orientales, avec Fabre (de l'Hérault) et Bonnet, mes collègues, depuis le 22 septembre 1793, époque de mon arrivée à cette armée, jusqu'à leur départ, la somme de cinq mille cinquante-huit livres dix-sept sous neuf deniers, ci	5,058	17	9
Pour voyage de Lhuillier, mon secrétaire, envoyé extraordinairement de Perpignan à Paris auprès du comité de salut public, ayant pour objet des affaires très-importantes au service de l'armée; allée et retour, deux mille quatre cents livres, ci	2,400	»	»
Pour frais d'un second voyage de Lhullier, envoyé extraordinairement auprès du comité de salut public, pour des objets de la plus haute importance; son séjour à Commune Affranchie, pour affaires relatives à l'armée, trois mille livres, ci	3,000	»	»
Pour l'envoi de commissaires dans les départemens de la division de l'armée des Pyrénées-Orientales, à l'effet d'accélérer l'arrivage des fourrages, et pour frais de la commission pendant mon séjour à Perpignan, après			
	13,858	17	9

de toute espèce, de dépenses que j'ai faites pendant tout le temps qu'ont duré mes missions.

Je n'ai imposé aucune taxe révolutionnaire, ni reçu aucun don patriotique.

Signé, GASTON, *représentant du peuple.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, l'an III.

936